

Communiqué de presse

Loi Morange

Assystel prend les devants et présente DAF, le détecteur de fumée connecté !

Paris, le 18 novembre 2014 - Le 8 mars 2015 entrera en vigueur la loi N°2010-238 dite « *Loi Morange* » rendant obligatoire l'installation d'au moins un détecteur de fumée par logement. Afin de répondre à cette demande, Assystel, le spécialiste français de téléassistance, propose un nouveau type de détecteur : **DAF**, le détecteur de fumée connecté !

**1 Français sur 3 sera concerné par un incendie au cours de sa vie¹
(soit 1 incendie domestique toutes les 2 minutes en France).**

Déjà très concernée par la problématique des accidents domestiques chez les seniors et souhaitant répondre toujours plus à leurs besoins, Assystel complète désormais son offre avec DAF, un **détecteur de fumée qui à la particularité d'être connecté 24h/24 et 7j /7 à son centre d'assistance.**

DAF : le dernier né d'une famille d'objets connectés qui sauvent des vies !

D'ici le 8 mars 2015, tous les foyers français devront être équipés de Détecteurs Autonomes Avertisseurs de Fumée.

Protégeant déjà plus de 20 000 personnes grâce à **Framboise** son bijou connecté de téléassistance et **Vital** le détecteur de chute tout aussi connecté, Assystel a souhaité aller plus loin dans la sécurisation et le soutien à domicile des personnes âgées.

Après *Framboise* et *Vital*, Assystel propose le petit dernier de la famille, DAF, un détecteur de fumée connecté, conforme à la norme EN 14604 et Radio Classe 1, co-conçu avec un spécialiste français de la détection automatique d'incendie.

En proposant ce détecteur qui alerte automatiquement son centre d'assistance, Assystel apporte aujourd'hui une sécurité supplémentaire et unique à ses abonnés.



¹ Source : Ministère de l'écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer

Un dispositif de détection de fumée adapté aux personnes âgées

En cas d'incendie, le premier réflexe est de quitter les lieux, encore faut-il le pouvoir... En effet, il est plus difficile pour une personne qui est alitée ou qui éprouve des difficultés à se déplacer d'évacuer rapidement son logement ou de prévenir les secours.

Sans compter que celles atteintes de troubles de l'audition ne pourraient peut être tout simplement pas entendre le détecteur sonner...

Selon les statistiques provenant des pays ayant déjà rendu les **détecteurs de fumée obligatoires**, cette obligation a permis de réduire de 50% le nombre de décès en cas d'incendie.

Il ne faut pas s'arrêter en si bon chemin car il est important pour les personnes âgées, plus vulnérables de pouvoir également « connecter » leur détecteur afin d'être prises en charge rapidement en cas d'incendie. Et c'est justement l'avantage que propose celui d'Assystel !

Le fonctionnement est simple : au moindre départ de fumée, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, DAF, le détecteur de fumée connecté se met à sonner et envoie automatiquement une alarme au centre d'assistance d'Assystel basé en Champagne-Ardenne. Les opératrices mettent alors tout en œuvre pour secourir la personne dans les plus brefs délais.

A propos d'Assystel

Créé en 1977, Assystel est un acteur historique sur le marché français de la téléassistance. Implantée dans les Ardennes et en Essonne, c'est une des rares entreprises à maîtriser toutes les étapes de son métier : conception, fabrication, commercialisation et mise en service du matériel, réception des appels 365 jours par an et 24h24.

A la présidence de l'entreprise, Jean-Paul PETIT et à la Direction Générale, Alexis ROCHE.

En 2014 et pour l'année 2015, Assystel est partenaire exclusif du Club Avantages de la GMF.

Assystel en chiffres :

Une **centaine** de collaborateurs en France métropolitaine et en Guadeloupe, Guyane et Martinique.

20 000 abonnés en France Métropolitaine

3 000 installations par an

5 000 chutes traitées par an

3,5 millions d'euros de CA en 2013

Site internet : www.assystel.fr

Contacts presse :

ESCAL Consulting

Marion Deshays

marion@escalconsulting.com

01 44 94 95 73

Maja Jokic

maja@escalconsulting.com

01 44 94 95 68 / 06 95 98 95 36